

Communiqué

Information sur les éléments de rémunération du Directeur Général

Issy-les-Moulineaux, le 2 avril 2021

Conformément aux recommandations du code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, Sodexo publie ci-après une information sur les éléments de rémunération du Directeur Général arrêtés par le Conseil d'Administration du 31 mars 2021, sur proposition du Comité des Rémunérations.

Rémunération variable annuelle due au titre du premier semestre de l'exercice 2020-2021

Le Conseil d'Administration du 28 octobre 2020, sur proposition du Comité des Rémunérations, a fixé la politique de rémunération du Directeur Général pour l'exercice 2020-2021. Cette politique a été approuvée par l'Assemblée Générale du 12 janvier 2021.

Cette politique prévoit que la rémunération variable est égale, à objectifs atteints, à 100 % de la rémunération fixe, pouvant potentiellement aller jusqu'à 150 % en cas de dépassement des objectifs.

La détermination de la rémunération variable repose sur une part largement prédominante de paramètres financiers et a été fixée comme suit :

- à hauteur de 70 % sur des objectifs fondés sur les performances financières réalisées par le Groupe au cours de l'exercice, dont la croissance interne du chiffre d'affaires, la marge d'exploitation, le résultat net part du Groupe et la génération de liquidités opérationnelles ;
- à hauteur de 30 % sur des objectifs non financiers incluant principalement des objectifs quantitatifs (dont la santé et sécurité au travail, la gestion des talents et le classement au *Dow Jones Sustainability Index* de la Société).

A titre exceptionnel et compte tenu de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, le Conseil d'Administration a décidé d'établir le budget de l'exercice 2020-2021 par semestre, de la même façon que les objectifs financiers communiqués au marché.

Ainsi, il a été décidé que les objectifs de performance économique devraient également être établis pour chaque semestre en ligne avec le budget et les objectifs financiers communiqués au marché. Compte tenu du contexte exceptionnel, le Conseil d'Administration a décidé de plafonner le bonus de l'exercice social au montant cible.

De ce fait, le taux d'atteinte de l'ensemble de la rémunération variable du Directeur Général serait également constaté en deux temps : lors de l'annonce des résultats du premier semestre de l'exercice 2020-2021 et lors de l'annonce des résultats annuels de l'exercice 2020-2021.

Le Conseil d'Administration du 31 mars 2021 en arrêtant les comptes du premier semestre, a constaté les taux d'atteinte suivants pour les objectifs financiers au titre du premier semestre sur proposition du Comité des Rémunérations :

Objectif	Pondération des objectifs pour le premier semestre	Réalisé en % de l'objectif au titre du premier semestre
Croissance interne	20 %	100%
Marge d'exploitation (hors effets de change)	20 %	100 %
Progression du résultat net	10 %	100 %
Liquidités générées par les opérations (LGO)	20 %	100 %
Total des objectifs financiers au titre du premier semestre	70 %	100 %

Conformément à la politique de rémunération, la rémunération variable due au titre de ces objectifs est donc considérée comme acquise.

Les autres 30% de la part variable sont conditionnés à l'atteinte de critères non-financiers dont le taux d'atteinte sera mesuré sur l'intégralité de l'exercice.

Le paiement de la part variable reste conditionné à l'approbation par l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020-2021.

Acquisition définitive d'actions au titre du plan d'attribution d'actions 2017

Lors de sa réunion du 20 avril 2017, le Conseil d'Administration avait décidé, dans le cadre du plan d'attribution d'actions 2017 mis en place en application de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale du 26 janvier 2016 dans sa 14^{ème} résolution, d'attribuer gratuitement des actions Sodexo à Denis Machuel, alors membre du Comité Exécutif de Sodexo.

L'acquisition définitive de ces actions était notamment soumise à une période d'acquisition de 4 ans, expirant le 20 avril 2021, et aux conditions suivantes :

- 40% du nombre total d'actions attribuées étaient soumises à une condition de présence ; et
- 60% du nombre total d'actions attribuées (appelées ci-après, « **actions de performance** ») étaient soumises à une condition de présence et à une condition de performance.

La condition de performance était définie comme suit :

- (i) L'acquisition de 50% des actions de performance était conditionnée à une progression moyenne du résultat opérationnel, avant éléments exceptionnels et hors effets de change, en ligne avec les objectifs externes de Sodexo, de +8% à +10% par an sur les quatre exercices 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 comme suit :

Progression du résultat opérationnel <i>(en moyenne par an, calculée sur la base des comptes pour les exercices 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020)</i>	Nombre* d'actions acquises <i>(en % du nombre initial d'actions soumises à la condition de progression du résultat opérationnel)</i>
inférieure à 8% par an	0%
entre 8% et 9% par an	30% - 60%
entre 9% et 10% par an	60% - 100%
égale ou supérieure à 10% par an	100%

**Arrondi vers le nombre entier inférieur*

La progression annuelle moyenne du résultat opérationnel (avant éléments exceptionnels et hors effets de change) s'élevant à - 10,95%, la condition de performance basée sur le résultat opérationnel n'a pas été atteinte.

- (ii) L'acquisition de 50% des actions de performance était conditionnée à la performance du *Total Shareholder Return* (« TSR ») de l'action Sodexo par rapport à l'indice CAC40 GR (dividendes réinvestis) comme suit :

TSR de l'action Sodexo <i>(entre le 25 janvier 2017 et la date de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2019-2020)</i>	Nombre* d'actions acquises <i>(en % du nombre initial d'actions soumises à l'objectif de surperformance du TSR de l'action Sodexo par rapport à l'Indice CAC40 GR)</i>
négatif et/ou en sous-performance de l'Indice CAC40 GR	0%
en surperformance de l'Indice CAC40 GR entre 0% et + 8%	10% - 50%
en surperformance de l'Indice CAC40 GR entre + 8% et +12%	50% - 100%
en surperformance de l'Indice CAC40 GR supérieure à + 12%	100%

**Arrondi vers le nombre entier inférieur*

Le TSR de l'action Sodexo s'élevant à 17,7% contre 29,6% pour l'Indice CAC40 GR, la condition de performance basée sur le TSR n'a pas été atteinte.

Ainsi, sur recommandation du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration du 31 mars 2021 a constaté que :

- 60% des actions de performance attribuées par le Conseil d'Administration du 20 avril 2017 et représentant 8 400 actions de performance sont caduques du fait que les conditions de performance n'ont pas été réalisées ;
- 40% des actions restantes, attribuées par le Conseil d'Administration du 20 avril 2017 et représentant 5 600 actions, seront définitivement acquises et livrées le 20 avril 2021 sous réserve du respect de la condition de présence jusqu'à cette date.

À propos de Sodexo

Créé en 1966 à Marseille par Pierre Bellon, Sodexo est le leader mondial des services pour améliorer la Qualité de Vie, facteur essentiel de performance des individus et des organisations. Présent dans 64 pays, Sodexo sert chaque jour 100 millions de consommateurs avec une offre unique de Services sur Site, de Services Avantages & Récompenses et de Services aux Particuliers et à Domicile. Sodexo propose à ses clients une offre intégrée de services, fruit de plus de 50 ans d'expérience : de la restauration à l'accueil, la propreté, l'entretien et la maintenance technique des matériels et des installations, des services et des programmes stimulant l'engagement des collaborateurs aux solutions simplifiant et optimisant la gestion des déplacements et des frais professionnels, jusqu'aux services d'aide à domicile, de crèches et de conciergerie. La réussite et la performance de Sodexo reposent sur son indépendance, son modèle économique durable, ainsi que sur sa capacité à assurer le développement et l'engagement de ses 420 000 collaborateurs à travers le monde.

Sodexo est membre des indices CAC Next 20, CAC 40 ESG, FTSE 4 Good et DJSI.

Chiffres clés

19,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires consolidé en 2019-2020

420 000 employés au 31 août 2020

Premier employeur privé basé en France dans le monde entier

64 pays

100 millions de consommateurs chaque jour

12,1 milliards d'euros de capitalisation boursière (au 1^{er} avril 2021)

Contact

Analystes et Investisseurs	Direction Juridique Corporate
Virginia JEANSON Tel : +33 1 57 75 80 56 virginia.jeanson@sodexo.com	Olivia GUILLAUME Tel : +33 1 57 75 85 90 olivia.guillaume@sodexo.com